



**ARIS**  
16, rue St Polycarpe  
69203 Lyon CEDEX 01  
tel et fax : 04.78.27.10.10  
<http://aris.asso.fr>  
e-mail  
[courrier@aris.asso.fr](mailto:courrier@aris.asso.fr)

**Nombre de Pages**  
**1**  
**(celle-ci incluse)**  
**N/Ref: N63/98**

**SUJET: Entretien avec Henri CHABERT, Député du Rhône**

## **COMMUNIQUE**

Nous avons été reçus le jeudi 5 novembre 1998 par Monsieur Henri Chabert, Député du Rhône, au sujet du projet de loi du PaCS.

Il nous a déclaré avoir été embarrassé pour fournir une réponse claire à ce sujet.

Il nous a déclaré comprendre et accepter les revendications des homosexuels qui ont conduit au PaCS. Il constate en effet l'évolution irréversible de la société, étant lui-même divorcé et remarié.

Toutefois, il trouve le projet de loi trop mal rédigé et préfère "régler les problèmes par des aménagements des textes existants".

Pour notre part, nous lui avons rappelé que nous voulons une réelle reconnaissance des couples homosexuels par la société et que justement une loi comme le PaCS répondait à l'attente des homosexuels.

Enfin, il nous a clairement affirmé qu'il dénoncerait toutes les attitudes homophobes et qu'il nous aiderait le cas échéant sur des problèmes ponctuels.

Pour conclure, certes Monsieur Henri Chabert ne soutiendra pas le PaCS, même s'il pense que le projet de loi sera voté, mais il a au moins une attitude qui est clairement non-homophobe.

Nous continuerons notre dialogue avec les hommes politiques et nous engageons chacun et chacune à dialoguer avec ses élus pour "forcer" le débat sur ce grand débat de société.

Hervé MOREL,

Président de l'Association